BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 927

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

798 992 509 RCS Nanterre.
MOONGY DIGITAL LAB.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 40000 EUR.
Adresse : 30, cours de l'Ile Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt.
Précédent propriétaire : 534 741 772 RCS Lille-Métropole. **WEB-TRANSITION.** 798 992 509 RCS Nanterre. **MOONGY DIGITAL LAB.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : Moongy Digital Lab Forme : Société par actions simplifiée Capital : 40.000 euros Siège social : 30 Cours de l'Île Seguin 92100 Boulogne-Billancourt Numéro unique d'identification : 798 992 509 Lieu d'immatriculation: RCS NANTERRE Société absorbée : WEB-TRANSITION Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Capital : 30.000 euros Siège social : 943 avenue de la République 59700 Marcq-en-Barœul Numéro unique d'identification : 534 741 772 Lieu d'immatriculation: RCS LILLE METROPOLE 1) Evaluation de l'actif et du passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : - actif : 1.032.690 euros - passif : 1.416.976 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT Conformément au II 3° de l'article L.236-3 du Code de commerce, dès lors que la totalité des actions de Moongy Digital Lab et de Web-Transition sont détenues par Moongy, il ne sera procédé à aucun échange d'actions. L'apport-fusion objet du présent traité de fusion ne sera en conséquence pas rémunéré par l'émission de nouvelles actions par Moongy Digital Lab et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital, ni à aucune détermination d'un rapport d'échange. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Le projet de fusion a été établi en date à Boulogne-Billancourt du 2 novembre 2026 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal des activités économiques de Nanterre au nom de la société Moongy Digital Lab le 3 novembre 2026 - au Greffe du Tribunal de commerce de Lille Métropole au nom de la société WEB-TRANSITION le 3 novembre 2026.